

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme** introduite au nom de **GH Capital Partners I Construct 4** demeurant à **8791 BEVEREN, Wagenaarstraat 33**

Les terrains concernés sont situés à **4300 WAREMME, Avenue Edmond Leburton et Rue Saint-Eloi** et cadastrés **1ème division, section A n° 571 A, n° 571 C, n° 571 G, n° 571 M, n° 571 V**

Le projet consiste en la **construction de 48 maisons unifamiliales (Phase I SOL Saint-Eloi)** et présente les caractéristiques suivantes :

Ecarts au contenu à **valeur indicative du permis d'urbanisation** : la densité théorique du PUR, zones des volumes principaux et secondaires, diversification des modèles et de la proposition de typologie de logement par la largeur de façade réduite par la dimension des zones de volumes principaux, immeubles à appartements s'écartant du mitoyen le plus fréquemment possible pour la gestion des volumétries, la valorisation des "pignons" et le développement des parkings privés servant aux immeubles à appartements, le ton noir du bardage en bois alors que le ton gris naturel à gris foncé est autorisé.

Le dossier peut être consulté **du 13/04/2026 au 27/04/2026** tous les jours ouvrables soit du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 14h à 16h à l'adresse suivante : **Administration Communale de Waremmme, Service Urbanisme, rue Joseph Wauters 2 à 4300 Waremmme**

Des explications peuvent être fournies sur le dossier en contactant Madame César au 019/67 99 27 ou urbanisme@waremmme.be

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer au Collège communal pour le 27/04/2026 au plus tard soit :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale de Waremmme, Service Urbanisme, rue Joseph Wauters 2 à 4300 WAREMME ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@waremmme.be

Le Directeur Général,

Par le Collège :

Le Bourgmestre,

Stéphane LECLERCQ

Raphaël DUBOIS